



Thônex

législature 2020-2025
délibération no 108
séance du 04/10/2022

Assermentation
Masha Alimi, Conseillère municipale
membre du parti PLR

- Vu la démission de Mme Adelheid Tercier conseillère municipale en date du 30 juin 2022,
- Vu les articles 164, 165 et 180 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,
- Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
- Vu l'acceptation du mandat de conseillère municipale par Mme Masha Alimi,
- Vu la lettre de la Chancellerie d'Etat, service des votations et élections du 13 juin 2022

il a été procédé :

par M. Richard Stark, président, en présence du conseil municipal réuni en séance le
4 octobre 2022 :

à l'assermentation de Mme Masha Alimi, en remplacement de Mme Adelheid Tercier,
démissionnaire.

Le président :

M. Richard Stark

Le secrétaire :

M. Philippe Guex

Le 1^{er} vice-secrétaire :

M. Philippe Calame



Thônex, le 5 octobre 2022

(DM-22-20) cm 04/10/2022